

Réf: Dossier 310261

Avis de constitution

SOCIETE « THE EXPO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE en face du
pharmacie bel horizon non du carrefour inch'allah., Lot
56, Ilot 669

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE EXPO »

Objet : événementiel,
exposition,
vente de produits locaux de matériels
d'exposition ,
mise en location d'espace de travail,
activités artistiques et production audiovisuelle.
.Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE en face du

pharmacie bel horizon non du carrefour inch'allah., Lot
56, Ilot 669

Dirigeant(s) M KOFFI DESIRE GNAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02411 du 24/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28905/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

